



# Le monstre de la vaccination GAVI : immunité juridique !



**Les recensements officiels montrent que la moyenne des décès a augmenté d'environ 24 000 % depuis le début des vaccinations Covid - et ce sans les cas non déclarés. Pourtant, tous les principaux responsables de cette hécatombe bénéficient d'une immunité totale contre les poursuites judiciaires. Le Conseil fédéral suisse a également garanti cette immunité totale à la GAVI - et ce dans le dos de son peuple ! Le 28 novembre, les gardiens de la Suisse peuvent mettre fin à cette tragédie du Conseil fédéral en déposant un NON clair dans les urnes !**

Dans l'émission affichée à l'arrière-plan, j'avais parlé de l'importance de surveiller de près les taux de mortalité à partir du moment où la vaccination commencerait. Vous vous en souvenez. Entre-temps, le décompte officiel montre que le nombre moyen de décès a augmenté de pas moins de 24 000 % depuis le début de la vaccination contre la maladie du Covid, et ce sans les cas non enregistrés. Il faudrait donc refaire le calcul.

Je suis à nouveau tombé sur des révélations explosives concernant un monstre de la vaccination qui n'a pas seulement la Suisse, mais tous les pays du monde sous son emprise. L'exemple de la Suisse vous montre ce qui se passe quand on s'associe à une alliance mondiale pour la vaccination. Et là, nous parlons de GAVI.

En effet, notre Conseil fédéral suisse l'a déjà fait le 23 juin 2009, en concluant un accord avec GAVI sans tenir compte du peuple et de la démocratie. Cet accord est tellement explosif qu'il est totalement inacceptable que la plupart des Suisses, et des personnes du monde entier en général, n'en soient toujours pas informés.

Avant de voir de quelles monstruosité notre Conseil fédéral suisse est donc capable, puissions-nous, nous Suisses, prendre conscience que c'est précisément à ce Conseil fédéral que nous donnerons le pouvoir absolu sur nous jusqu'à la fin de l'année 2031, si nous ne déposons pas un NON clair dans les urnes le 28 novembre prochain contre le durcissement de la loi Covid !

Mais commençons par un bref aperçu de ce qu'est GAVI :

En 1999, des représentants de l'association des entreprises pharmaceutiques se sont réunis au centre italien de Bellagio avec des représentants de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de la Fondation Rockefeller, de l'OMS et, bien entendu, avec Bill Gates.

Les discussions y ont porté sur les programmes de vaccination pour les pays en développement, financés jusqu'alors par la fondation Rockefeller et mis en œuvre par l'OMS. Mais ces programmes de vaccination souffraient toujours de difficultés financières - comme ils disent. C'est pourquoi il a été décidé lors de cette réunion de créer GAVI, c'est-à-dire l'Alliance Globale pour les Vaccins.

Bill Gates a donné au nouveau venu GAVI une petite aide financière de départ de 750 millions de dollars. L'année suivante, la création de GAVI a été officiellement annoncée au

Forum économique mondial de Davos, c'est-à-dire au FEM. Et pas annoncé au peuple suisse... Comprenez bien de quoi je parle maintenant.

L'objectif premier de GAVI est de permettre aux pays en développement d'accéder aux vaccins et d'intégrer les programmes de vaccination dans leur système de santé. Nous savons depuis le Covid que GAVI compte parmi les pays en développement. Depuis 2019, le monde entier est en effet sous l'emprise de cette pieuvre mondiale, appelée Alliance Globale pour les Vaccins.

Pourtant, GAVI n'a jamais été légitimée démocratiquement. GAVI n'est qu'une fondation privée dont le siège est à Genève. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 18 membres. Au sein de ce conseil siègent, comme nous l'avons déjà mentionné, des représentants de la fondation Bill & Melinda Gates, de la Banque mondiale, de l'OMS, de l'UNICEF ; mais aussi des représentants des gouvernements des pays membres de GAVI, des représentants des gouvernements des pays en développement qui participent aux programmes de GAVI, etc. et bien sûr, on y trouve aussi des représentants des fabricants de vaccins en grand nombre, ainsi que les principaux dirigeants du secteur financier ; et puis encore diverses organisations non gouvernementales (dites ONG) et - tout cela réuni au sein d'un même conseil d'administration.

Voilà pour la compréhension de base de GAVI : il nous faut maintenant parler de cet accord entre le Conseil fédéral suisse et GAVI. Dans cet accord, cette Alliance GAVI est tout à coup reconnue "par la Suisse" - soit au nom de la Suisse - comme une personnalité juridique internationale. Et ce, bien que le mandant du Conseil fédéral, c'est-à-dire le peuple suisse, ne savait absolument rien de cette personnalité GAVI, que je qualifierais d' "alliance secrète".

Cela reviendrait donc, si je fais une comparaison, à ce que ma femme fonde dans mon dos et en mon nom une gigantesque entreprise dont je n'ai pas la moindre idée, mais dont je suis entièrement responsable et pour laquelle on peut me demander à tout moment des comptes. Vous comprenez ? Et maintenant, voyons tout de suite quels privilèges notre Conseil fédéral a garantis à cette Alliance GAVI au nom de "la Suisse", derrière notre dos :

Par exemple, l'inviolabilité de tous les bâtiments et du terrain à Genève où est implantée GAVI. L'inviolabilité, qu'est-ce que c'est ? Je vais le dire pour ceux qui ne comprennent pas ce mot. En clair, cela signifie qu'aucun représentant des autorités suisses ne peut pénétrer dans un quelconque bâtiment ou terrain de GAVI sans l'accord explicite du directeur de GAVI. Intéressant, non ? Au nom du peuple suisse, qui n'en sait absolument rien, il a été reconnu par la loi que les bâtiments, les terrains et les biens de GAVI ne peuvent jamais être inspectés, confisqués, expropriés ou saisis. Le peuple suisse n'a aucun pouvoir. Or, à notre insu, il a été reconnu au nom de la Suisse que toutes les archives, tous les documents et tous les supports de données de GAVI sont inviolables, et intouchables. Aucune personnalité ou instance, aussi élevée soit-elle, ne peut accéder à leur correspondance, à leurs documents, à leurs supports de données, etc. De plus, le Conseil fédéral suisse a accordé à GAVI l'immunité juridique et d'exécution. Imaginez-vous cela ! A l'exception des infractions au code de la route, s'ils ont un accident quelconque avec leur véhicule. Pour le reste, ils sont immunisés.

En d'autres termes, GAVI peut recevoir tout type d'avoirs ou de valeurs mobilières, peut les conserver, les convertir, les transférer et peut en disposer librement en Suisse. Le transport ou l'envoi de toute correspondance ou de tout support d'information est considéré comme une valise diplomatique. Tous les fonds ou toutes les fondations qui sont sous la surveillance de GAVI jouissent ensemble des mêmes droits que GAVI elle-même - donnés par notre

Conseil fédéral - donc également de l'inviolabilité et de l'immunité pour tout ce qui a trait à GAVI.

Vous voyez, de cette perspective, les concessions fondamentales faites à GAVI, telles que nous les connaissons ailleurs, prennent naturellement un tout autre poids, comme la garantie par le Conseil fédéral d'une indépendance totale et d'une liberté commerciale, mais aussi d'une liberté de réunion, de parole, de décision et de publication illimitée, etc. Vous comprenez ?

Plandémie ou pas, tous les membres du conseil de la fondation, le directeur, son adjoint, les membres des comités consultatifs, mais aussi les collaborateurs de GAVI jouissent tout simplement d'une immunité totale, et ce même s'ils ne travaillent plus chez GAVI. C'est incroyable ! Le directeur de GAVI, son adjoint et les hauts fonctionnaires de GAVI bénéficient des mêmes droits que les diplomates. En clair, un Bill Gates a aujourd'hui des droits que seul un Etat entier possède.

Je vais donc tirer une conclusion jusqu'ici : Dans cette situation, une organisation totalement privée, qui n'a de légitimité démocratique nulle part, jouit d'une légitimité politique d'une étendue qu'on peut à peine imaginer !

Et ce qui est le plus incroyable, c'est que le Conseil fédéral suisse a déclaré dans cet accord que tous les bâtiments, y compris le site de GAVI à Genève, sont une zone extraterritoriale. En clair, cela signifie que même la juridiction suisse n'y est plus valable et que personne ne peut pénétrer sur ce site sans autorisation. Je fais une jolie petite analogie avec la City of London, qui est totalement privée et dont la majorité de l'humanité pense encore aujourd'hui qu'il s'agit du nombril de l'Angleterre, alors que même la reine Élisabeth n'y obtient d'autorisation d'accès qu'en s'agenouillant. Voilà ce qu'il en est. Le même spectacle se déroule dans le petit Etat du Vatican de 44 hectares avec ses 1 000 habitants et tous leurs privilèges et droits inaliénables.

En bref, GAVI a le même statut en Suisse que la Banque des règlements internationaux à Bâle, en abrégé BRI, qui est également considérée comme une zone extraterritoriale. Même en cas de litige au sein de la GAVI, cet accord du Conseil fédéral garantit que tout doit ou peut être réglé en interne, sans intervention extérieure.

Vous voyez, ce sont là les dérives factuelles de ces accords que nous allons encore regarder pour finir : depuis 2011, GAVI est financée en grande partie par les gouvernements, à travers ce qu'on appelle les Conférences de donateurs. Rien qu'au cours des dix dernières années, les gouvernements ont fait don à GAVI - écoutez bien - de quelque 23 milliards de dollars. Et cet argent est bien entendu utilisé par GAVI pour ses programmes de vaccination. Nous en subissons actuellement les conséquences dans le monde entier. N'oublions jamais la chose suivante : ces fonds que GAVI, elle-même exonérée d'impôts, reçoit en grande partie des gouvernements, c'est l'ARGENT DES IMPOTS des citoyens pour la plupart totalement ignorants. Donc pas seulement des Suisses, mais de tous les pays qui cofinancent GAVI. Elle est financée par l'argent de nos impôts. Il est donc difficile d'expliquer que ces gouvernements financent avec l'argent de nos impôts une organisation totalement privée, sans légitimité démocratique, qui est en outre absolument exempte de toute obligation de rendre des comptes et de toute juridiction. Beaucoup d'immunité contre les poursuites judiciaires... Oui, même notre Parlement fédéral n'a pas eu le droit de participer aux

délibérations ou aux décisions concernant cet accord.

Je dois maintenant conclure : Si nous, Suisses, ne déposons pas dans l'urne le 28 novembre 2021 un NON clair au renforcement de la loi Covid, le Conseil fédéral pourra continuer à prendre des décisions dans des cas dits « d'urgence » sans en informer le Parlement – et ce dès maintenant et jusqu'à fin 2031.

Si nous ne déposons pas un NON clair dans les urnes le 28 novembre, cela signifie que pendant 10 ans, le Conseil fédéral pourra continuer à intervenir seul dans notre législation en ce qui concerne la loi sur les dettes et les faillites, et ainsi restreindre nos droits de propriété ! Réfléchissez bien, vous les Suisses, à ce que cela signifie.

J'ai encore une chose à dire : Si nous ne déposons pas un NON clair dans les urnes le 28 novembre, nous permettons au même Conseil fédéral de décider seul des restrictions de la vie économique et sociale de manière arbitraire – et ce jusqu'à fin 2031, c'est-à-dire sans droit de veto du Parlement !

Je le répète : Si nous ne déposons pas un NON clair dans les urnes le 28 novembre, nous légitimerons le même Conseil fédéral qui, derrière notre dos, a mis en place, a maintenu et maintient encore en place, la GAVI contre nous. Et qui peut, de sa seule compétence, établir une discrimination et une surveillance de masse de groupes ou d'individus, comme par exemple : le traçage des contacts, les seuils, les plans de vaccination, les quarantaines et les tests, etc.

Et c'est pourquoi, encore une fois, si nous ne déposons pas un NON clair dans les urnes le 28 novembre, nous tolérerons que le certificat Covid permette une restriction et une surveillance durables des citoyens que nous sommes !

Donc en résumé celui qui ne veut pas accepter sans résistance une loi d'habilitation, comme il y en a eu une pour la dernière fois sous le troisième Reich, qu'il dépose un NON clair dans l'urne le 28 novembre. Et je dis maintenant : S'il vous plaît, transmettez ce savoir à tous ceux qui n'ont pas encore connaissance de ces contenus. Maintenant c'est très important. Chaque heure compte, littéralement. Alors s'il vous plaît, profitez du temps et allez-y. Notre Suisse ne sera plus la même si les NON au durcissement de la loi Covid ne l'emportent pas très nettement, s'ils n'obtiennent pas la majorité. - Je le dis : le sprint final a commencé !

Je suis Ivo Sasek qui se tient devant Dieu depuis 44 ans.

de is.

---

#### Sources:

- <http://www.wochenblick.at/irre-immunitaet-vor-strafverfolgung-fuer-bill-gates-und-gavi-in-der-schweiz/>
- Newsletter von Bürger für Bürger, 13.11.2021 – Postfach 70, 8044 Zürich
- <https://www.youtube.com/watch?v=EOiQU176uM>
- Buch desselben Verfassers: Corona und der „Große Neustart“
- <https://www.gavi.org/our-alliance/operating-model/gavis-partnership-model>

---

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Lois-Covid-19 - [www.kla.tv/Lois-Covid-19](http://www.kla.tv/Lois-Covid-19)

#Coronavirus-fr - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](http://www.kla.tv/Coronavirus-fr)

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](http://www.kla.tv/Suisse)

#IvoSasek-fr - [www.kla.tv/IvoSasek-fr](http://www.kla.tv/IvoSasek-fr)

#BillGates-fr - [www.kla.tv/BillGates-fr](http://www.kla.tv/BillGates-fr)

#OMS - [www.kla.tv/OMS](http://www.kla.tv/OMS)

#FEM - Forum économique mondial - [www.kla.tv/FEM](http://www.kla.tv/FEM)

---

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](http://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: [www.kla.tv/abo-fr](http://www.kla.tv/abo-fr)

---

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!**

Cliquez ici: [www.kla.tv/vernetzung&lang=fr](http://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

---

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.